



Conseil communal  
Bureau du Conseil

# Rapport annuel 2024-2025 de la commission des affaires régionales et intercommunales CARI au Conseil communal de la Ville de Pully

## Rapport annuel 2024-2025 - CARI

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission des affaires régionales et intercommunales composée de :

**Membres:** CUCHE Gérald, MASSON Liliane, TORTI Marco, GÄMPERLE Claudia, CUCHE Pascale  
GAUDIN Jérôme, GUMY Anne, HÄUSERMANN David, FARKAS Isabelle, YERSIN Lena

**Membres suppléants-es :** SLAMA Philippe, SAXER Adrien, DE ROSA Serena, FRÜH Cynthia,  
MOULY Jean-Claude, DU BOIS Roland

**Président :** MARCHAND Charles Edouard

Lors de cette année, les membres de la CARI auront pu voir des avancées concrètes dans de multiples projets, listés ci-dessous.

### Association intercommunale pour la gestion de la STEP:

Parallèlement aux travaux d'études dont le conseil a voté le crédit en mai 2024 qui se poursuivent, les statuts de la future association intercommunale ont été présentés à la CARI lors de la séance du 27 mars. Ils ont été étudiés et des propositions d'amendement ont été faites. Les municipalités de Pully, Paudex, Belmont vont se réunir durant l'été afin d'en discuter et de venir avec une version finale que la CARI adoptera formellement lors d'une future séance. Ceci, afin qu'un préavis soit présenté au conseil communal d'ici à la fin de l'année 2025 permettant le bon déroulement des premiers travaux (la conduite de rejet notamment) durant le premier trimestre de 2026. Les travaux étant financés et gérés par l'association, il est important que cette dernière existe afin de permettre le bon déroulement des opérations. Pour de plus amples informations sur la planification temporelle des différents ouvrages, veuillez demander aux membres de vos groupes respectifs les présentations power point qui leur ont été transmises.

---

**Association intercommunale de Gestion des Eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy:**

Une petite partie (8%) des habitants de Pully (situés à l'ouest proche de la Vuachère) profitent du réseau d'évacuation des eaux de Lausanne. De ce fait, la ville est impliquée ainsi que 16 autres communes qui utilisent ce réseau, dans le processus de création de l'association qui sera chargée d'administrer ce réseau. La participation de Pully aux frais d'administration de l'AGEV, ainsi qu'aux frais d'exploitation et d'entretien du réseau intercommunal s'élèvera à un montant compris entre CHF 6'000 et 30'000/an après 30 ans. Les statuts de cette future association ont été présentés à la CARI en date du 18 juin 2025 et des retours ainsi que des propositions y ont été apportés. Étant un petit partenaire dans cette grande association Pully est plus que bien représenté au sein de ce futur conseil. Une attention particulière a été apportée aux clés de répartition des coûts avec qu'aucune commune ne soit lésée.

**Chauffage à distance avec les SiL (CAD):**

Le projet suit son cours. En date du 5 mars 2024, une convention reliant la commune de Pully avec les SiL a été établie. Les points principaux étant les suivants :

- Le CAD sur Pully est interconnecté à celui de Lausanne, dont il constitue une extension.
- Les SiL sont seuls propriétaires du réseau qu'ils financent, construisent, exploitent et entretiennent à leurs frais.
- Les conditions de raccordement et les tarifs du CAD-SiL sur Pully sont identiques à ceux sur Lausanne

Afin de débiter les travaux de réseau sans devoir attendre le raccordement avec le CAD des SiL, il est crucial d'installer une unité de production de chaleur sur Pully. Le lieu idéal étant la chaufferie du collège Arnold Reymond idéalement mise en service en 2027 après l'approbation du conseil communal. Cela permettrait de déjà développer le réseau sur l'avenue de Lavaux et d'accélérer la mise à disposition de ce dernier pour les puillérans. Ce réseau s'étendra dans un premier temps au Sud (artère Lavaux+ port) jusqu'en 2035, puis dans le Nord avec le boulevard de la forêt et sur l'artère Ramuz aux environs 2040. Il est aussi prévu d'installer une pompe à chaleur au bord du lac dont la mise en service serait en 2035. Pour plus de précisions, vous pouvez demander aux membres de vos groupes respectifs les présentations fournies par la municipalité.

Pully, le 18 juin 2025.

Pour la Commission des affaires régionales et intercommunales CARI.

Président  
Charles Edouard Marchand